





## ARKE2M1 - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) est appelé à atteindre.

Ainsi, au terme de son cursus, l'étudiant aura acquis la maîtrise active et intégrée d'un corpus sélectif de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec professionnalisme dans les différents domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

Il pourra étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site ou un thème particulier et mener un travail de recherche personnel, objectif et méthodique brassant une quantité significative d'informations selon les méthodes disciplinaires et dans une démarche systématique et rigoureuse. Il démontrera sa capacité à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, montrera son aptitude à faire le point sur une question donnée sur base d'une heuristique de qualité et en mobilisant les principes de la critique documentaire. Il développera son autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

Ainsi, le Département ARKE de#sire former des acteurs ouverts sur la société, et capables de comprendre les monde culturel et socioprofessionnel et s'y inte#grer avec facilite# et efficacite#.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

**1. Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique** : Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes.

- 1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde présent en interrogeant les productions humaines du passé et du présent, en comprenant leur inscription dans un réseau socioculturel et historique complexe ;
- 1.2. Inviter la société à la prise de conscience de l'importance de ses productions matérielles et sonores en sensibilisant à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, tout en étant ouvert aux manifestations artistiques et culturelles contemporaines ;
- 1.3. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions tant matérielles qu'intellectuelles à travers une grande diversité de corpus (typologique, chronologique, géographique, etc.) ;
- 1.4. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'engranger des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

**2. Maîtriser des savoirs** : Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

- 2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans plusieurs domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art ;
- 2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans l'un ou l'autre domaine plus spécifique ;
- 2.3. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire de l'art, en lien avec les pratiques professionnelles de ces disciplines.

**3. Appliquer les méthodologies disciplinaires** : Étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de l'archéologie et de l'histoire de l'art et en aiguisant son regard critique.

- 3.1. Étudier une Œuvre ou un objet, un site, un corpus particulier à travers une analyse formelle, technique, iconographique et iconologique en convoquant diverses approches disciplinaires ;
- 3.2. Être capable de les resituer dans leur contextapros ;

6. **Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel** : Comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel de manière à pouvoir s'y intégrer avec facilité et efficacité.

6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés ;

6.2. S'insérer sagement à un environnement socioprofessionnel ;

6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial ;

6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme se compose :

- d'un tronc commun : 45 crédits (dont 16 crédits pour le travail de fin d'études et 4 crédits pour le stage) ;
- et d'une option : 15 crédits.

## ARKE2M1 Programme

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---

### Tronc Commun [45.0]

---

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

○ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

✘ LARKE2720 ARKO2720	Stages et pratiques disciplinaires	Nicolas Amoroso (coord.) Nicolas Cauwe (coord.) Marco Cavalieri (coord.) Gaëlle Chantrain (coord.) Catherine Coquelet (coord.) Ralph Dekoninck (coord.) Anne Dubois (coord.) Ingrid Falque (coord.) Caroline Heering (coord.) Charlotte Langohr (coord.) Inès Leroy (coord.) Martina Marano (coord.) Marie-Emilie Ricker (coord.) Joël Roucloux (coord.) Alexander Streitberger (coord.) Paolo Tomassini (coord.) Jean Vanden Broeck-Parant (coord.) Laurent Verslype (coord.)	FR [q1+q2] [155h] [4 Crédits] 🌐
-------------------------	------------------------------------	---	---------------------------------

### Orientations disciplinaires (25 crédits)

L'étudiant-e choisit 25 crédits dans les modules d'enseignement suivants, dont au moins un séminaire.

#### ✘ Archéologie du Nord-Ouest européen

✘ LARKO2678	Séminaire d'archéologie du Nord-Ouest européen	Laurent Verslype	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ LARKO2290	Archéologie de la préhistoire	Nicolas Cauwe	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
✘ LARKO2385	Archéologie de la Gaule romaine		FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
✘ LARKO2420	Archéologie du haut Moyen Âge à la période moderne	Laurent Verslype	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐

#### ✘ Archéologie de l'Italie et des Provinces romaines

✘ LARKO2680	Séminaire d'archéologie du monde romain	Marco Cavalieri	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
	Archéologie et histoire de l'art de Rome et des provinces romaines	Valentina Limina (supplée Marco Cavalieri)	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
✘ LARKO2360	Questions spéciales des civilisations étrusque et préromaines de l'Italie	Marco Cavalieri	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

#### ✘ Renaissance et âge baroque

✘ LHART2682	Séminaire d'histoire de l'art de la Renaissance et de l'âge baroque	Ralph Dekoninck	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
✘ LHART2230	Histoire de l'ornement	Caroline Heering	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ LHART2300	Histoire de la peinture des anciens Pays-Bas	Ingrid Falque	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ LHART2310	Histoire de la sculpture et des arts du relief des anciens Pays-Bas	Ralph Dekoninck	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ LHART2320	Histoire de l'architecture des anciens Pays-Bas	Emmanuel Joly Mathieu Piavaux	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐

✂ LARKO2350	Archéologie grecque	Jean Vanden Broeck-Parant	30 [q1] [45h] [5 Crédits] > English-friendly
✂ LARKO2342	Archéologie de la protohistoire égéenne	Charlotte Langohr	30 [q1] [45h] [5 Crédits] > English-friendly

## ✂ Archéologie de l'Égypte et du Proche-Orient

✂ LGLOR2627	Questions spéciales sur l'Égypte ancienne		30 [q2] [30h] [5 Crédits]
✂ LARKO2681	Séminaire d'archéologie de l'Égypte ancienne	Nicolas Gauthier	30 [q2] [30h] [5 Crédits]
✂ LARKO2682	Séminaire d'archéologie du Proche-Orient ancien	Elynn Gorris (supplée Jan Tavemier)	30 [q1] [30h] [5 Crédits]

## ✂ Épigraphie et numismatique

✂ LARKO2270	Numismatique: antiquité	Damien Delvigne (supplée Charles Doyen) Louise Willocx (supplée Charles Doyen)	30 [q2] [30h] [5 Crédits] > English-friendly
✂ LARKO2325	Paléographie et épigraphie de l'Égypte ancienne	Nicolas Gauthier	30 [q2] [30h] [5 Crédits]
✂ LFIAL2180	Séminaire d'épigraphie grecque	Jean-Sébastien Balzat	30 [q2] [22.5h] [5 Crédits] > English-friendly
✂ LFIAL2181	Séminaire d'épigraphie latine	Martina Marano (supplée Marco Cavalleri)	30 [q1] [22.5h] [5 Crédits]
✂ LHART2270	Numismatique: moyen âge et temps modernes	Séminaire d'archéologie de l'	30 [q1] [22.5h] [5 Crédits]



⌘ LHART2370	Histoire de la gravure et de l'image imprimée	Ralph Dekoninck Joël Roucloux	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⓧ 🌐
⌘ LHART2420	Art et photographie	François Maheu (supplée Alexander Streitberger)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⌘ LHART2681	Séminaire d'iconologie et d'étude des cultures visuelles	Alexander Streitberger	FR [q2] [15h] [5 Crédits] Δ 🌐

### Option en conservation des patrimoines et en histoire de l'architecture [15.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- Δ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⓧ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- Δ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]



---

### Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

---

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltré et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires. Elle invite les étudiants à réfléchir de manière critique et créative aux évolutions à grande échelle qui en résultent et les dote des compétences et des outils nécessaires pour aborder leurs sujets dans une perspective d'avant-garde, actuellement très nécessaire, véritablement efficace et globale.

Les sujets et les applications pratiques enseignés dans cette option ouvrent également le champ de nos domaines de spécialisation à des points de vue interdisciplinaires plus larges, nous rendant ainsi prêts à être professionnellement polyvalents et à réussir dans un monde numérique profondément transformé.

<https://sites.uclouvain.be/chairealtissia/>

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)



✂ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours	Caroline Heering	30 [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire	Nicolas Cauwe Jean Vanden Broeck-Parant	30 [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly
✂ LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge	Jean Vanden Broeck-Parant	30 [q2] [30h] [5 Crédits] ∅ 🌐
✂ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	30 [q1] [30h] [5 Crédits] ∅ 🌐
✂ LARKE1559			

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues

## ARKE2M1 - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

			l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi la <a href="#">Mineure en histoire de l'art et archéologie</a>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale		Accès direct	
Autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>			
Bachelor in de archeologie Bachelor in de kunstwetenschappen	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> ). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a> .
Autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> ). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a> .

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - styliste-modéliste - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts graphiques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - orientation création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: arts numériques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: bande dessinée - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: dessin et technologie en architecture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: graphisme - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: illustration - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: images plurielles imprimées - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: peinture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: photographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: publicité - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: sculpture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme d'objets ou esthétique industrielle - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le <a href="#">module complémentaire</a> .	Type court

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
<b>Masters</b>			
<a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> <a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> <a href="#">Master [60] en histoire</a> <a href="#">Master [120] en histoire</a>	S'il a suivi la <a href="#">Mineure en histoire de l'art et archéologie</a> en bachelier	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master  Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
<a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a>		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' <a href="#">enseignements</a>

<p>Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</p> <p>Master [60] en histoire</p> <p>Master [120] en histoire</p>		<p>supplémentaires intégrés dans le programme de master</p> <p>Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p>
Autre master du Secteur des sciences humaines	<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Masters non belges	<a href="#">Accès sur dossier</a>	<p>Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a>.</p> <p>En cas d'admission, maximum 60 crédits d'<a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Accès sur dossier</a>).</p>

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

## Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

### Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

### Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.



Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be).



Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

*Dernière mise à jour : mars 2020*